

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE ANNUELLE

réunie le mardi 15 septembre 2015

à 18 h à l'Agence Régionale de Santé

103^{Bis} Rue Belleville, Bordeaux

salles B et C au sous sol

PRÉSENTS

Collège 1 (salariés, bénéficiaires et partenaires) : David BERTHELOT ; Jean-Louis DEYSSON ; Danièle GOBERT ; Laura INNOCENTI ; Jean-Claude LAURUOL ; Patrick LOPES ; Alexandra MARTIN ; Sarah MONTERO ; Vincent MONTHIERS ; Sylvie PORTAFAX ; Jean-Paul RATHIER ; Martine RATHIER.

Collège 2 (collectivités territoriales) : Frédéric VILCOCCQ ; Luc TRIAS ; Marie-Michel DELPRAT.

Collège 3 (collectivités et établissements publics de l'Etat) : Anne-Marie de BELLEVILLE ; Françoise LIOT ; Sylvie MINVIELLE.

Collège 4 (professionnels de l'art et de la culture) : Christelle BISSOULET ; Jean-Paul BOILEAU ; Myriam BRUN ; Hervé CASTELLI ; Isabelle COQUARD ; Lili DIEU ; Thibaut GIORDA ; Isabelle LASSERRE Valérie LE NAOUR ; Bruno LECOMTE ; Emmeline MARCHEIX ; Nathelie MARCOUX ; Marlène REDON Christine TREILLE.

Collège 5 (établissements de santé) : Jannick PREMON ; Philippe CRIOU ; Gabriel OKOUNDJI ; Lucile RENAUD ; Christian FILLATREAU ; Frédérique ALBERTONI ; Pascal THIELIN ; Michel BERISTAIN Marylin BARILLOT ; Michel ALLEMANDOU ; Siltana VALDES ; Jessica GOISNARD ; G. MORIN.

REPRÉSENTÉS

Collège 1 : Marion DARNE représentée par Alexandra Martin ; Nelly DAUBA représentée par Jean-Louis Deysson ; Michel HERRERIA représenté par Jean-Louis Deysson ; Georges HUBERT représenté par Jean-Louis Deysson ; Gérald MAURY représenté par Alexandra Martin ; Max MICHELENA représenté par Jean-Louis Deysson ; Aurore ZUERAS représentée par Jean-Louis Deysson.

Collège 2 (collectivités territoriales) : Anne-Marie COCULA représentée par Luc Trias ; Michel LABARDIN représenté par M.M. Delprat ;

Collège 3 (collectivités et établissements publics de l'Etat) : Michel LAFORCADE représenté par Anne-Marie de BELLEVILLE ; Arnaud LITTARDI représenté par Sylvie MINVIELLE ; Clothilde de MONTGOLFIER représentée par Françoise LIOT.

Collège 4 : Florent BENETEAU et Gabriele ROSSI représentés par H. CASTELLI ; Isabelle PICHELIN représentée par C. Bissoulet ; Frédéric DURNERIN représenté par E. Marcheix ; Julie TAUZIA représentée par H. Castelli ; Olivier DESAGNAT représentée par H. Castelli ; Thierry JANIN représenté par H. Castelli ; Julie MONBROISE représentée par H. Castelli ; Max MICHELENA représenté par H. Castelli ; Didier ESTEBE représenté par Lili Dieu ; Florence MARTINOT-LAGARDE représentée par N. Marcoux ; Marie-Christine FOUGERE représentée par H. Castelli.

Collège 5 : Jean-Michel LAGARDE représenté par C. Fillatreau ; Antoine DE RICARDIS représenté par G. Okoundji ; Sylvaine CELERIER représentée par C. Fillatreau ; Alain VERDIER représenté par F. Albertoni Jean-Michel DE ZEN représenté par Pascal Thielin ; Stéphane BLATTER représenté par F. Albertoni ; Xavier DUMOULIN représenté par K. Chibi ; Marie France GAUCHER représentée par J. Goisnard ; Laurence JOANICOT représentée par C. Fillatreau.

ABSENTS

Collège 1 : Martine BOISSERIE-LACROIX ; Jean-Paul CHEVILLOTTE ; Bernadette EYMERY ; Sandrine CHOISY ; Alicia FABARON ; Jean-Michel LUCAS ; Isabelle MONMARCHON ; Dominique TESTUD.

Collège 2 : François BOIDRON.

Collège 4 : Gérard DAVID ; Francine FORT ; Philippe LECAMUS ; Philippe GRANGER ; Frédéric DUPUY Annie GYSBERS ; Jean-Michel LE SAUX ; Martine ARENE ; Isabelle KRAISER ; Benjamin LAVIGNE ; Olivier GERBEAU ; Sonia MOUMEN ; François POUTHIER ; Clémence LABEYRIE ; Monique GARCIA Stella AUCHARLES ; Catherine PIET BURGUES ; Guy LENOIR ; Guillemine LEGRIS de LA SALLE ; Anne-Sophie BRANDALISE ; Jean-Paul LASCAR ; Laurent GIGNOUX ; Éric ROUX ; Florent TEULÉ ; Jean-Marie BROUCARET .

Collège 5 : Paul BESSE ; Romain LABROUQUAIRE ; Florian JAZERON ; Stéphanie GONZALES ; Stéphane SAGE ; Françoise NEUMANN ; Eliane AIZPURU ; Marie-Thérèse Noël ; Martine CADIVOIS ; Anne-Marie LEROUX ; Nathalie SYNDIQUE ; Mme RUSTICHELLI ; Jean-François VINET ; Christine MARCHAND ; M. FAUCHER ; Jean-Pierre CAZENEUVE ; Christian CALDO ; Frédéric ARTIGAUT.

Nouveaux coopérateurs : Graziella Rabineau (collège 1) ; le TnBA et l'association Asphyxie (collège4)

Ordre du jour

- 1 - Accueil des nouveaux sociétaires
- 2 - Bilan moral et financier de l'exercice 2014
- 3 - Bilan d'activités 2014
- 4 - Synthèse de l'enquête réalisée par Maxime Horel
- 5 - Paroles des sociétaires des collèges 1 et 4
- 6 - Projet 2015 et nouvelles orientations pour 2016 et 2017
- 7 - Questions diverses

1 - Accueil des nouveaux associés

Collège 1 : Graziella RABINEAU, médecin

Collège 4 : Le Tnba (Théâtre national de Bordeaux Aquitaine), Association Asphyxie

Conformément aux statuts, le gérant met aux votes l'acceptation des 4 nouveaux membres par l'ensemble des coopérateurs. Approbation à l'unanimité.

Alexandra Martin fait remarquer qu'avec ces 3 nouveaux coopérateurs, la SCIC compte désormais 102 membres et son capital s'élève à 37 900 €. Elle note qu'il y a 24 procurations et qu'avec 45 coopérateurs présents, le quorum est atteint.

2 - Bilan moral et financier de l'exercice 2014

> RAPPORT MORAL DU GÉRANT

Le gérant introduit son bilan par un retour sur les fondements de la SCIC. Il note ensuite les évolutions constatées, pour conclure par des pistes de réflexions pour orienter le projet.

cf le bilan moral annexe1 du présent PV

> BILAN FINANCIER

L'expertise comptable du Cabinet Lopès Verdon est présentée par Pascal Verdon.

Le bilan de l'exercice 2014 présente un total de 101 386,30 € et le compte de résultat un total de 87 803 €.

Il en ressort un résultat déficitaire de 549,49€.

À l'issue de la présentation par P. verdon, le gérant met au vote l'approbation des comptes :

- approuvés à l'unanimité

et le report à nouveau du résultat :

- approuvé à l'unanimité.

3 - Bilan d'activités 2014

L'activité de la Scic est présentée par Alexandra Martin.

I – VIE INSTITUTIONNELLE DE LA SCIC

• Gouvernance et Fonctionnement

3 réunions du Conseil Consultatif de Gérance en 2014

Réunion des collèges :

Collège 1 : 1 réunion sur les enjeux de l'économie sociale et solidaire ;

Collège 4 : 1 réunion sur les questions de production et diffusion des projets Culture & Santé

Depuis le 1er janvier, la coordinatrice est passée d'un 1/2 temps à 3/4 temps de travail.

• Information et Communication

• Création d'une page Facebook

• Lancement de la lettre d'information : 4 envoyées en 2014 ; 700 destinataires. Possibilité de s'inscrire directement à partir du site internet.

- Articles de présentation de la SCIC : publiés dans des revues spécialisées dans l'ESS : Éco Sociale Info Aquitaine Poitou-Charentes, LesScopInfo, Cubeek... publication d'une tribune dans le magazine Handilandes...
- Veille et travail de communication auprès des autres régions
- Plus de 70 structures conseillées dans le cadre d'une candidature à l'appel à projet ou autre (+40% d'activité qu'en 2013)

Encadrement de stagiaire et de projet tutoré

- Encadrement d'un projet tutoré : porté par 5 étudiantes de la licence pro Comédia - IUT Michel de Montaigne sur la question de la valorisation et la diffusion des productions issues de projets Culture & Santé
- Accueil d'une stagiaire pour 2 mois

II - RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

En partenariat avec l'Université de Bordeaux

- La SCIC est l'acteur économique partenaire de la recherche portée par le laboratoire Émile Durkheim, dirigée par Françoise Liot et financée majoritairement par la Région Aquitaine. La DRAC et l'ARS sont partenaires.
- Identification des terrains avec l'équipe de recherche (Aquitaine, Pays de Loire, Rhône Alpes, Ile de France)
- Constitution d'un groupe projet pour l'organisation d'un événement Culture et Santé et premier repérage de formes artistiques susceptibles d'être programmées.
- Travail de veille sur les actualités Culture et Santé à l'échelle nationale et internationale

«Ça s'arrête à quel âge ?»

- Projet commandité par l'ARS et la DRAC Aquitaine dans le cadre du Plan Alzheimer fin 2013
- Entre fin 2013 et année 2014 : Définition des enjeux : dégager la force poétique de la parole des personnes âgées pour faire entendre ce qu'elles ont encore à dire sans se limiter à l'écoute d'une apparente incohérence des propos.
Identification des partenaires : 2 EHPAD : L'EHPAD d'Excideuil en Dordogne et celui du Grand Bon Pasteur à Bordeaux. L'équipe du TnBA et Le Conservatoire de Bordeaux et le PESMD section musique,
- Constitution de l'équipe de projet : Sébastien Gazeau et Le collectif Tout le Monde
- Rencontres artistiques, diffusion de La Barbe bleue et restitution sous forme de lecture prévues en 2015.

«Nous vieillirons ensemble»

- De Juin à août 2014 : élaboration de la candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt Innovation sociale lancé par la Région.
- Le 2^e semestre 2014 a été consacré à la finalisation de l'ingénierie du projet : constitution du comité technique ; présentation des artistes intervenants et des partenaires impliqués ; recherche de compléments budgétaires en lien avec nos partenaires
- Engagement dans le réseau des acteurs de la Silver économie en Aquitaine ; Inscription dans les groupes de travail «Transversalité», et «Bien vieillir» portés par Aquitaine Développement Innovation et la Région ; Communication sur le projet «Nous vieillirons ensemble» dans les réseaux Silver économie, ESS et Living Lab.
- Les présences artistiques au domicile des personnes âgées démarreront en 2015

III - FORMATIONS

Stages et interventions réalisés

- 1 formation du catalogue sur la méthodologie du projet : 3 jours - 5 stagiaires dont 3 sociétaires et une personne du CH de Mulhouse.
- Formations commanditées par les Départements Gironde et l'IDDAC : 8 demi-journées pour l'animation d'un atelier d'analyse des pratiques pour les porteurs de projets dans les Maisons d'Enfance à Caractère Social. 15 stagiaires en moyenne (artistes et éducateurs spécialisés). dans les Landes : Intervention et animation par Alexandra Martin d'une table ronde dans le cadre des journées HandiLandes et à l'occasion de la signature d'une convention entre ARS, DRAC et Département des Landes pour l'élargissement de Culture et Santé au médico-social.

Enfin en Val d'Oise : intervention de Jean-Paul Rathier dans le cadre du Festival Viva La Vida organisé par le Pôle ressources Théâtre du Cristal et l'Apostrophe, Scène nationale de Cergy Pontoise.

IV - ACTIONS FÉDÉRATRICES

À l'initiative de partenaires

- *Quel cirque à l'hôpital ?* en partenariat avec le PNAC - Agora de Boulazac, l'OARA, l'AFCA et la Clinique Jean Sarrailh.

Après plusieurs réunions, les partenaires du projet décident conjointement d'abandonner ce projet dont le modèle économique n'est pas viable. Toutefois, il est envisagé de poursuivre la concertation pour inventer de nouvelles logiques de coopération et de mutualisation.

- *La grande tournée* en partenariat avec le FRAC Aquitaine : À l'instar du projet cirque, le modèle économique d'une grande tournée dans les établissements sanitaires d'Aquitaine n'a pas été trouvé, malgré une recherche de mécénat auprès de la Fondation Carasso. Le projet est mis en suspend.

4 - Synthèse de l'enquête réalisée par Maxime Horel

Les points abordés lors de cette enquête portent sur les missions de la SCIC CSA ; la lisibilité de la SCIC et sa gouvernance et des pistes de réflexions et/ou des propositions pour le fonctionnement. cf annexe2 du présent PV

5 - Paroles des sociétaires des collèges 1 et 4

Jean-Paul Boileau pour le collège 4 et Jean-Louis Deysson pour le collège 1 rendent compte des réflexions issues des réunions de ces 2 collèges. Il est en particulier noté la nécessité de partager les travaux avec l'ensemble des sociétaires ; l'absence de réunion du collège 5 nécessite de trouver d'autres modes de rencontre. Le collège 4 invite à une rencontre à Pau en décroissant.

6 - Projet 2015 et nouvelles orientations pour 2016 et 2017

Avant de donner les grands axes du projet 2015/2016, le gérant donne la parole à Françoise Liot pour une synthèse des axes de la recherche.

Il est ensuite longuement débattu de l'enjeu et des incidences de la nouvelle grande Région Aquitaine dans le devenir de la SCIC. Frédéric Vilcoq note le souhait de l'actuelle Région de maintenir le Pôle dans la nouvelle configuration, mais aussi de la nécessité de revoir le modèle.

La Drac annonce que dans la préfiguration de la Grande Région, un avenant sera signé, prolongeant d'un an la convention tripartite.

Alexandra Martin présente les grands axes du projet 2015/2016 :

- *Vie institutionnelle*

Renforcer le sentiment d'appartenance à la coopérative : Accueil d'un stagiaire Maxime Horel pour une mission de rencontre des sociétaires.

Préciser le rôle du Conseil consultatif de gérance et consolider les réunions des collègues.

- *Conseil et accompagnement*

Poursuivre le travail d'information sur les différents dispositifs et sur les enjeux du partenariat.

- *Formation*

Limiter l'offre par catalogue à des formations généralistes.

Développer la coopération pour co-réaliser des formations avec des organisations sanitaires, médico-sociales et culturelles.

Poursuivre les formations commanditées par les Départements.

- *Actions fédératrices*

Travailler avec les sociétaires à la constitution d'une plateforme et d'un centre de ressources.

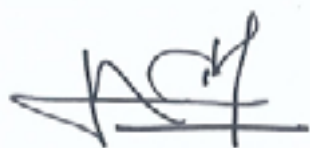
- *Recherche et Développement*

Renforcer le positionnement de la SCIC comme outil d'innovation sociale, notamment dans le secteur de la Silver économie.

Mener à terme les projets «Nous vieillirons ensemble» et «Ça s'arrête à quel âge?» et travailler à leur pérenisation et essaimage.

Mettre en œuvre le projet de rencontre nationale Culture et Santé en lien avec la recherche universitaire et en partenariat avec l'OARA, le TnBA et Musiques de Nuit Diffusion.

Le gérant revient ensuite sur le projet AMI : les subventions (37 200 euros) ont généré 100 000 euros de budget, avec des ressources supplémentaires trouvées sur place, des soutiens (Fondation de France, Ag2r La mondiale...). Certains de ces financements ne passent pas par la SCIC. «C'est une autre manière de faire projet, la Scic n'est pas une super structure, mais une plateforme de coopération pour des actions communes. L'enjeu de la grande Région pour la Scic est de voir comment travailler ensemble ; il y a un réseau à construire et la fonction de laboratoire doit permettre de trouver d'autres moyens sur le territoire que les appels à projets». Le gérant conclut sur cette nécessité de trouver d'autres moyens pour faire vivre le projet, notant qu'il n'est pas possible de développer le projet sur ce nouveau territoire avec seulement 1 équivalent temps plein.



ANNEXE 1

Bilan moral Jean-Paul Rathier, gérant

Lors de notre assemblée générale, en septembre 2014, nous avons élu, pour un mandat de 3 ans, les représentants des collègues et le gérant. Quand vous m'avez renouvelé votre confiance, j'ai formulé le souhait que mon deuxième et dernier mandat de gérant soit plus particulièrement consacré à une mise en débat de nos pratiques du partenariat. Comment les organisations sanitaires ou médico-sociales et celles du secteur culturel envisagent-elles la co-responsabilité pour concevoir une démarche de projet, la mettre en œuvre et l'évaluer ? Depuis l'an dernier, cette question est mise au travail :

- dans la recherche engagée avec l'université de Bordeaux, sur la problématique du changement dans les pratiques professionnelles et des organisations ;
- dans les récents débats au sein des collègues ;
- dans les expérimentations initiées par l'équipe de la SCIC, dès 2014, et qui sont actuellement en cours de réalisation.

Mais la question du partenariat concerne aussi la SCIC : dans ses rapports avec les collectivités publiques, et, tout autant, dans les rapports entre sociétaires pour faire vivre un projet coopératif.

En revenant sur l'exercice 2014, nous allons voir qu'il y a une corrélation entre l'élaboration de cette question et l'évolution de nos missions. Le bilan d'activité que présentera dans un instant Alexandra Martin, coordinatrice du Pôle Culture et Santé, vous permettra d'en juger factuellement. Pour ma part, dans ce bilan moral, je me limiterai aux grandes lignes de l'évolution constatée au cours de l'année 2014. En préambule, je rappellerai, brièvement, les fondements du projet tel que nous l'avions envisagé en 2011, ce qui permettra de mieux repérer les enjeux des changements observés. Pour conclure, je vous ferai part de quelques pistes de réflexion pour réorienter notre démarche à l'horizon 2016. Cette réorientation est d'autant plus souhaitable que, dès l'année prochaine, la création de la nouvelle grande région - réunissant l'Aquitaine, le Limousin et le Poitou-Charente - nécessitera que nous reconsidérons le territoire de notre projet et aussi, certainement, les moyens de fonctionnement de la SCIC.

1- Les fondements de la SCIC CSA

En 2009 et 2010, à l'initiative de Script et de l'Institut Bergonié plusieurs réunions de travail avec la Région, la DRAC et l'ARH (qui deviendra ARS) furent organisées pour élaborer un projet répondant à une double finalité : favoriser la mise en réseau des projets Culture et Santé en Aquitaine; contribuer à la professionnalisation des acteurs. La volonté alors partagée par les fondateurs était de donner une forme coopérative à cet outil régional. Patrick Lopès de la SCIC ECSESS a été associé à la réflexion et nous a accompagné dans l'écriture des statuts de la SCIC CSA. Nous avons estimé que la SCIC était une forme particulièrement adaptée à une démarche que nous entendions inscrire dans le champs de l'ESS, et dont la gouvernance pouvait s'envisager en associant à égalité des acteurs de la société civile et des collectivités publiques. En février 2011, ces statuts ont été adoptés par les 78 premiers sociétaires réunis en assemblée constitutive.

Le choix a été fait d'une société coopérative à responsabilité limitée et à capital variable pour avoir la possibilité d'accueillir de nouveaux sociétaires et aussi pour que tout sociétaire souhaitant sortir de la coopérative puisse reprendre ses parts.

En termes de projet, notre SCIC a été dénommée par les fondateurs Pôle de Compétences Culture et Santé en Aquitaine et elle s'est donné 3 missions :

- le conseil et l'ingénierie de projet
- la formation et la recherche action
- la conception d'actions fédératrices

Au cours de l'exercice 2014, la répartition des activités entre ces 3 missions a très sensiblement varié.

2- Les évolutions constatées

Le bilan financier que va vous présenter notre expert comptable, Pascal Verdon, pourrait laisser penser que nos activités sont en baisse comparativement à l'exercice précédent. Effectivement, le compte de résultat fait apparaître un total de produits d'exploitation d'un montant de 86 988€ alors qu'il était de 95 131€ en 2013. Mais il convient de pondérer cette baisse en faisant remarquer la présence dans le bilan de produits constatés d'avance pour un montant de 28 500€. Cette ligne correspond à des actions conçues et financées en 2014 mais dont la réalisation a été reportée sur 2015. Le plus notable est la baisse des activités de formation et la hausse des activités liées à la recherche et à l'expérimentation. Quelques remarques sur cette bascule.

En 2014, les formations proposées sur catalogue n'ont pas rencontré une demande suffisante. Alors que nous avons réalisé 8 journées de formation en 2012 et 27 en 2013, nous n'avons réalisé que 3 journées en 2014. Cette forte tendance à la baisse avait été pressentie dès le début de l'année et elle a fait l'objet d'une réflexion approfondie au sein du Conseil Consultatif de Gérance. Il en est ressorti que nous devons reconsidérer notre approche en développant plutôt des dispositifs de co-production/co-réalisation de formations avec les sociétaires et/ou partenaires de la SCIC. Quelques exemples sont données dans le bilan d'activité. Il nous faut poursuivre dans ce sens afin de fortifier la dimension coopérative et aussi pour générer de nouvelles ressources.

S'agissant de la hausse des activités liées à la recherche et à l'expérimentation, dont Alexandra Martin vous parlera plus en détail, je remarque qu'il s'agit d'un phénomène observable ailleurs (plus particulièrement en Rhône-Alpes) et qui, c'est une hypothèse, signale un moment de mutation dans la manière de penser les projets Culture et Santé à l'échelle d'un territoire. Si jusque là la politique publique mettait surtout en avant une exigence de qualité dans les partenariats entre établissements de santé et opérateurs culturels, on voit aujourd'hui émerger d'autres formes de co-construction de projets prenant en compte le territoire avec l'implication de multiples acteurs désireux de produire de l'innovation sociale.

Enfin, parmi les évolutions constatées, celle concernant la mission de conseil. Dès 2014, nous avons fait évoluer nos outils de communication :

- pour mieux diffuser l'information transmise par les sociétaires (lettre d'information et page Facebook) ;
- pour renforcer aussi le travail de veille sur des initiatives hors Aquitaine ;
- pour concevoir un travail d'enquête sur les attentes des sociétaires.

Mais c'est surtout dans les échanges au sein des collègues et dans les réunions du Conseil Consultatif de Gérance que, peu à peu, s'est dessinée l'idée de faire exister le Pôle comme une plateforme de coopération inter-professionnelle dotée d'un centre de ressources (qui reste à créer).

3- Pistes de réflexion pour réorienter le projet

Rétrospectivement, l'exercice 2014 apparaît comme une période d'amorçage d'une nouvelle étape dans l'écriture du projet de la SCIC. Réécriture qui pourrait également conduire à un acte de refondation de la SCIC en fonction du territoire du projet qui sera le nôtre en 2016.

Ce qui se dégage de l'évolution de nos activités c'est que, d'ores et déjà, notre projet pourrait se réorganiser autour de deux fonctions majeures : une fonction de plateforme et une fonction de laboratoire. Une plateforme coopération inter-professionnelle pour mieux mutualiser nos ressources en réarticulant information, conseil, partage d'expériences et formation. Un laboratoire de l'innovation sociale pour mieux coopérer dans les initiatives et dans la production intellectuelle en réarticulant expérimentation, innovation sociale et recherche action. Ces pistes de réflexion sont à approfondir au sein des collèges et du CCG.

Pour conclure ce bilan moral, je tiens à saluer le remarquable travail de coordination d'Alexandra Martin et aussi la créativité dont elle a fait preuve, notamment aux côtés de Graziella Rabineau, pour concevoir les expérimentations qui ont vu le jour en 2015. Je veux dire aussi ma gratitude aux représentants des collèges qui contribuent activement au progrès de la réflexion sur la conduite du projet et sur le devenir de la SCIC. Enfin merci à tous les sociétaires qui se font entendre dans les collèges, qui nous interpellent régulièrement et qui sont là, ce soir, au rendez-vous de cette AG.

ANNEXE 2

Enquête Maxime Horel, étudiant Université Paris Descartes, D^{pt} Carrières sociales

Maxime Horel a rencontré 58 sociétaires, entre mars et juin 2015, pour les interroger sur leurs perceptions du projet, des missions, des activités et du fonctionnement de la SCIC. Les sociétaires des collèges 2 (collectivités territoriales) et 3 (collectivités et établissements publics de l'Etat) n'ont pas participé à l'enquête.

• Retour sur les missions de la SCIC CSA

Information plutôt satisfaisante avec des envies de mieux connaître ce qui se passe hors Aquitaine :

- Des attentes en matière de conseil ;
- Des avis contrastés sur la formation ;
- Des attentes sur des rendez-vous fédérateurs.

• La lisibilité de la SCIC et sa gouvernance

- Clarifier nos missions et mieux les communiquer ;
- Clarifier le positionnement vis à vis des partenaires publics DRAC, ARS et Région ;
- Rappeler la distinction entre l'association Script et la SCIC CSA ;
- Préciser les rôles respectifs du Conseil Consultatif de Gérance et celui des collèges ;
- Solliciter davantage les sociétaires dans les processus de décision.

• Les pistes

- Élaborer un nouveau support de communication ;
- Mettre en place des commissions de travail par thématiques ;
- Réfléchir à un événement fédérateur ;
- Mettre en place des relais sur les territoires ;
- Élargir l'équipe.